IFRECOR
INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS
NOUVELLE-CALÉDONIE

Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité

Projet USAGE Pêche

Comment mesurer les captures issues de la pêche non-professionnelle rurale en Nouvelle-Calédonie ?



Projet piloté par l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité, et réalisé par un consortium mené par la représentation de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en Nouvelle-Calédonie.
Projet financé par l'État dans le cadre de l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens.
Appui technique de l'Observatoire des pêches côtières (ADECAL).

Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité
Ministère de la Transition écologique et solidaire
IFRECOR Nouvelle-Calédonie
IRD Institut de Recherche pour le Développement
Ifremer
IAC Institut Agronomique néo-Calédonien
DEXEN
ADEC'AL Technopole Nouvelle-Calédonie
PROTEGE

www.cen.nc

Pourquoi évaluer la pêche non professionnelle ?

Que ce soit pour nourrir sa famille, partager un moment avec ses proches, préparer un évènement important, montrer son respect auprès d'un hôte ou encore gagner quelques pièces, la pêche fait partie intégrante du mode de vie des Calédoniens.

Ainsi, les quantités pêchées par la pêche non-professionnelle à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie sont au moins 3 fois plus importantes que celles des pêcheurs professionnels.

Les collectivités du territoire, gestionnaires de l'environnement et de la pêche, ont besoin de mieux connaître cette pêche non professionnelle pour :

- Disposer d'informations sur l'évolution de l'état des ressources marines (taille des individus pêchés, espèces particulièrement ciblées, composition des captures...) pouvant servir de signal d'alerte et induire des modifications des mesures de gestion ;
- Renseigner les élus pour construire des politiques publiques ajustées aux réalités locales ;
- Répondre aux interrogations des usagers sur les quantités pêchées et les pratiques de pêche selon les communes.

Les méthodes classiques existantes de suivi de la pêche non-professionnelle sont très coûteuses et ne peuvent être réalisées régulièrement, faute de moyens suffisants. Pourtant, un suivi dans la durée est nécessaire pour comprendre les évolutions des ressources et permettre aux générations futures de continuer à pratiquer la pêche durablement.

Qu'est-ce que la pêche non-professionnelle

Toute pratique occasionnelle ou régulière de pêche de coquillages ou de poissons, avec ou sans bateau, sur le bord, dans le lagon ou à l'extérieur du récif par des pêcheurs ne disposant pas d'une autorisation de pêche professionnelle.



© Shutterstock

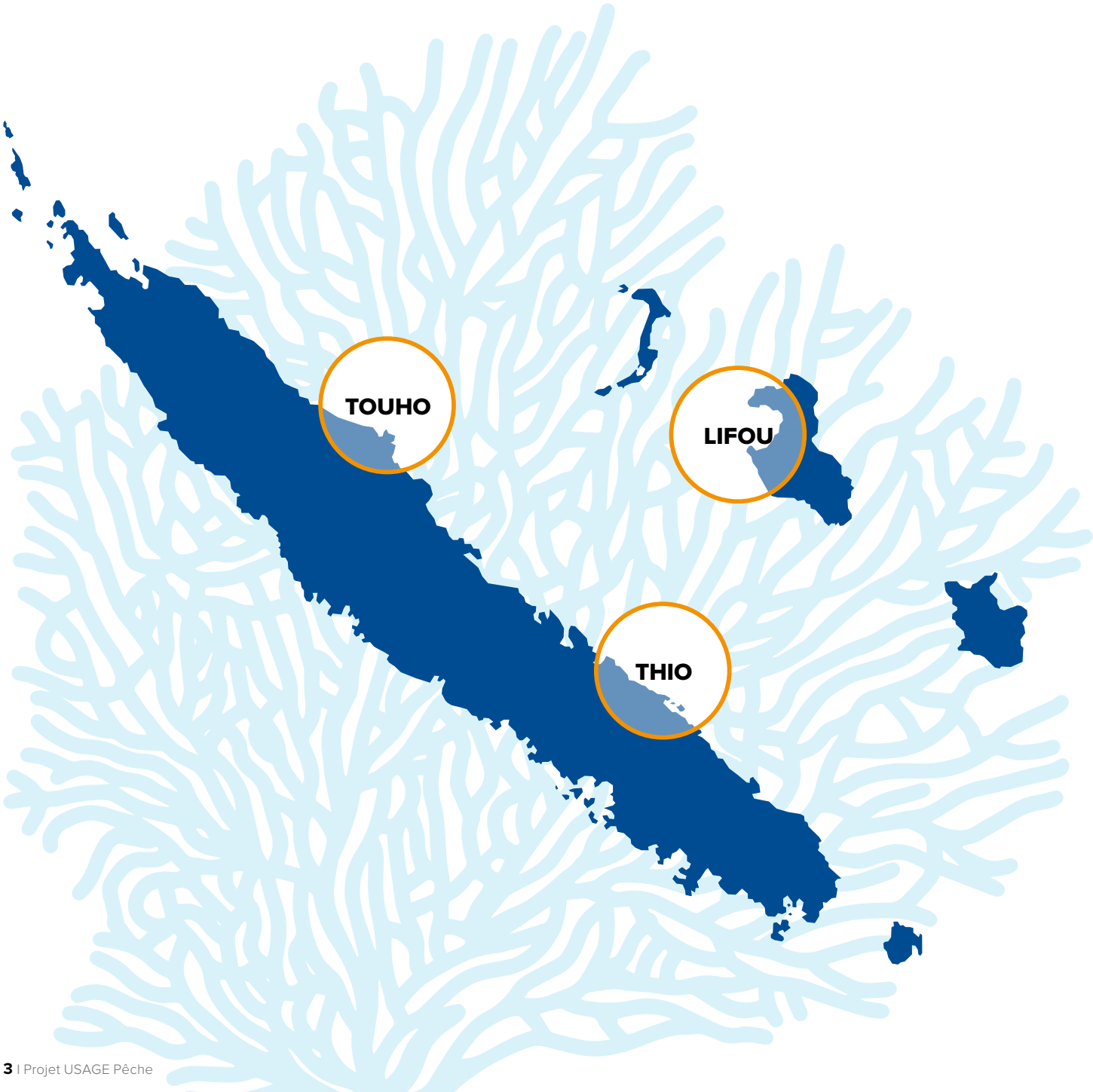
Objectifs de l'étude

Afin de mieux connaître et quantifier la pêche non-professionnelle, le présent projet USAGE a vu le jour avec comme objectifs de :

- **Développer une méthode** simplifiée, à faibles coûts, et adaptée au contexte néo-calédonien, pour estimer les captures de la pêche non-professionnelle selon leur finalité (consommation, coutume, dons divers, vente...) ;

- **Estimer les captures** issues de la pêche non-professionnelle sur trois communes pilotes : Thio en province Sud, Touho en province Nord et Lifou en province des Îles Loyauté ;

- Apporter des **informations utiles à la gestion.**



Méthodologie

2 types d'enquêtes terrain ont été réalisées :

- Enquêtes sur la **pêche « quotidienne »** (pêche réalisée tout au long de l'année pour se nourrir et/ou vendre) auprès de pêcheurs non-professionnels réguliers ;
- Enquêtes sur la **pêche « événementielle »** (pêche réalisée pour fournir un évènement particulier : mariage, deuil, fête religieuse, foire...) auprès des responsables et participants clefs des évènements.

Qu'est-ce qu'un pêcheur non-professionnel régulier ?

Toute personne ne disposant pas d'autorisation de pêche professionnelle, et pêchant ou collectant des coquillages plusieurs fois par mois.

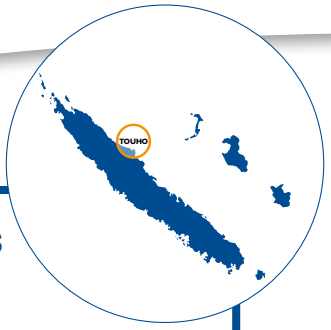
252
pêcheurs non-professionnels réguliers interrogés

Les enquêtes se sont déroulées dans chaque commune pilote, à raison d'environ 15 jours d'enquêtes par site.

37
personnes clefs des évènements interrogées



Touho



Nombre de pêcheurs

3 professionnels[1]

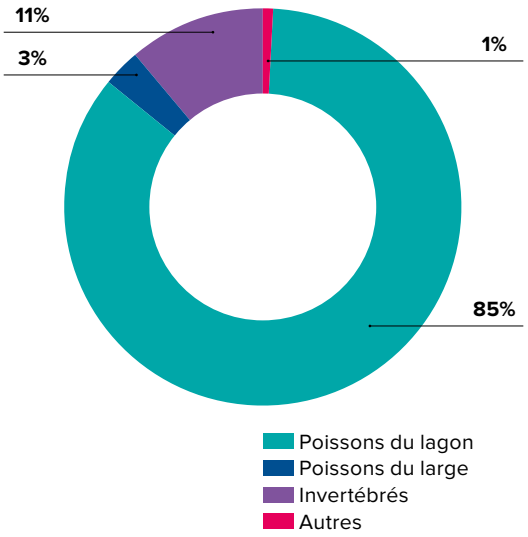
592 non-professionnels[2]

71 non-professionnels enquêtés

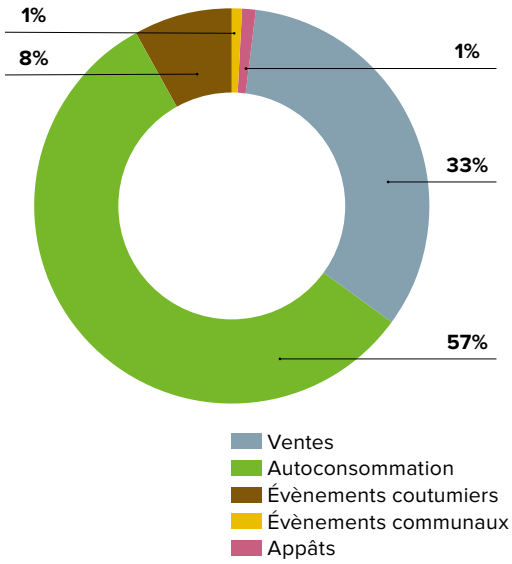
À l'échelle de la commune **84,4 tonnes** sont pêchées pour la pêche quotidienne, majoritairement pour l'autoconsommation puis pour la vente.

8,2 tonnes sont pêchées pour la pêche événementielle, notamment pour les mariages et les deuils.

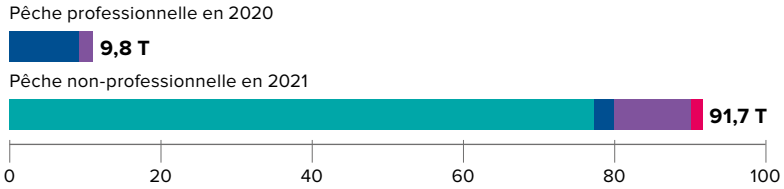
Part de chaque groupe de produits de la mer pêchés par la pêche non-professionnelle d'après les estimations en kilogrammes équivalent poids entier des pêcheurs enquêtés



Finalités des produits de la mer pêchés par la pêche non-professionnelle d'après les pêcheurs enquêtés



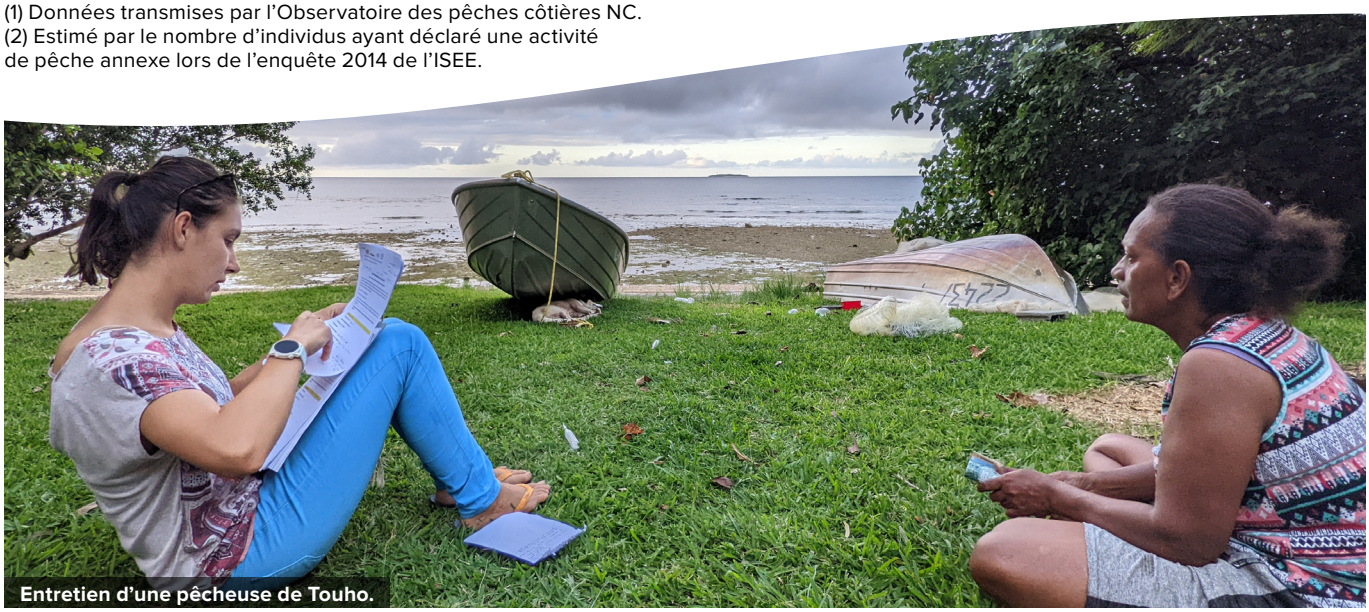
Quantités pêchées à l'échelle de la commune par les 3 pêcheurs professionnels en 2020 (OPC) et extrapolées pour les 592 pêcheurs non-professionnels en 2021



Les captures non-professionnelles à Touho sont :

- **10 fois plus élevées** que celles de la pêche professionnelle déclarée.
- **Composées de 85% de poissons du lagon** et de **11% d'invertébrés.**

(1) Données transmises par l'Observatoire des pêches côtières NC.
(2) Estimé par le nombre d'individus ayant déclaré une activité de pêche annexe lors de l'enquête 2014 de l'ISEE.



Entretien d'une pêcheuse de Touho.

© Chloé Faure

Thio

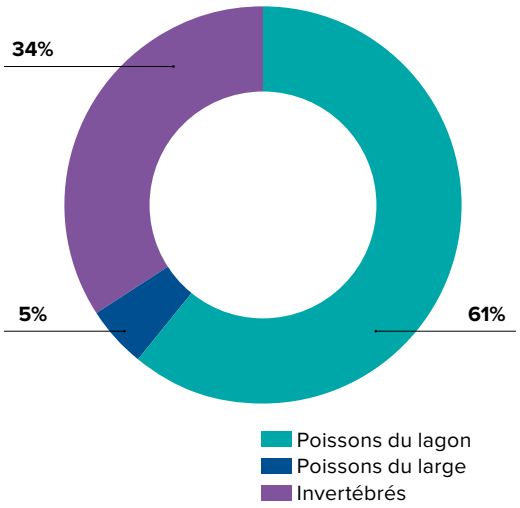


Nombre de pêcheurs
2 professionnels[1]
659 non-professionnels estimés[2]
67 non-professionnels enquêtés

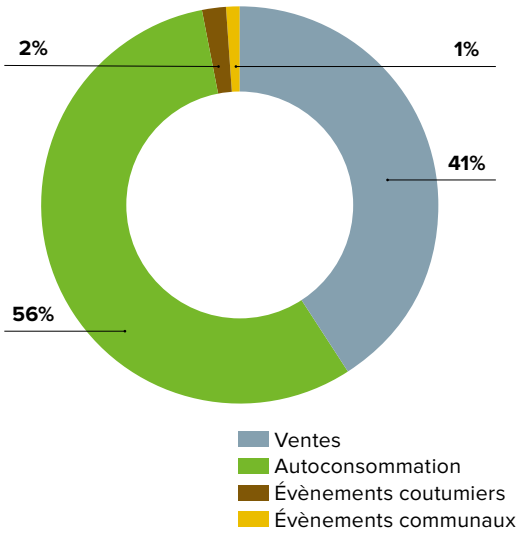
À l'échelle de la commune **124,1 tonnes** sont pêchées pour la pêche quotidienne, majoritairement pour l'autoconsommation puis pour la vente.

3 tonnes sont pêchées pour la pêche événementielle, notamment pour les mariages et les deuils.

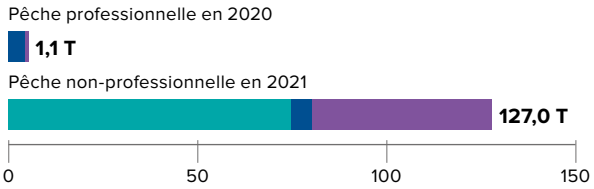
Part de chaque groupe de produits de la mer pêchés par la pêche non-professionnelle d'après les estimations en kilogrammes équivalent poids entier des pêcheurs enquêtés



Finalités des produits de la mer pêchés par la pêche non-professionnelle d'après les pêcheurs enquêtés



Quantités pêchées à l'échelle de la commune par les 2 pêcheurs professionnels en 2020 (OPC) et estimées pour les 659 pêcheurs non-professionnels en 2021



Les captures non-professionnelles à Thio sont :

- **110 fois plus importantes que celles de la pêche professionnelle déclarée.**
- Composées pour **61% de poissons du lagon** et pour **34% d'invertébrés.**

(1) Données transmises par l'Observatoire des pêches côtières NC.
(2) Estimé par le nombre d'individus ayant déclaré une activité de pêche annexe lors de l'enquête 2014 de l'ISEE.

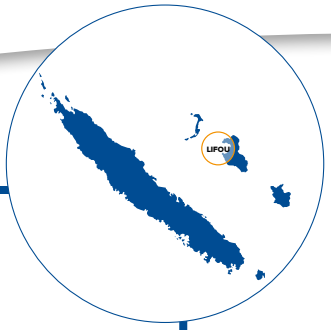


Entretien d'une pêcheuse de Thio.

© Chloé Faure

Lifou

La taille de l'échantillonnage réalisé à Lifou n'a pas permis d'estimer les quantités pêchées à l'échelle de la commune. Ainsi, les résultats présentés ici reflètent uniquement les captures non-professionnelles des personnes enquêtées. Pour estimer les captures à l'échelle de l'île, des enquêtes supplémentaires devront être menées dans certains districts.



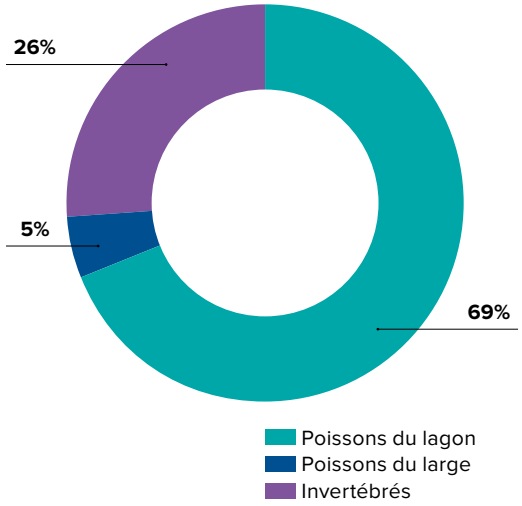
Nombre de pêcheurs

18 professionnels[1]

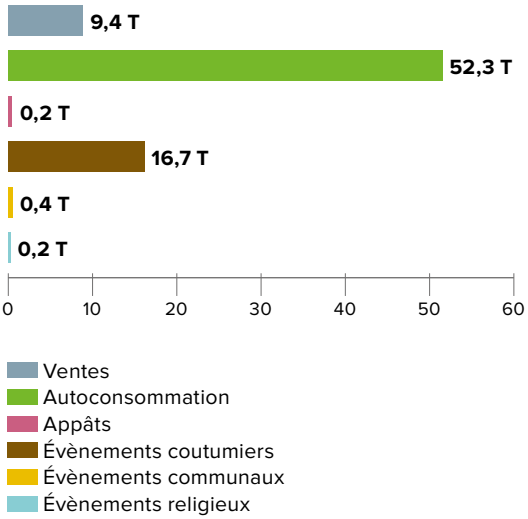
1814 non-professionnels estimés[2]

114 non-professionnels enquêtés

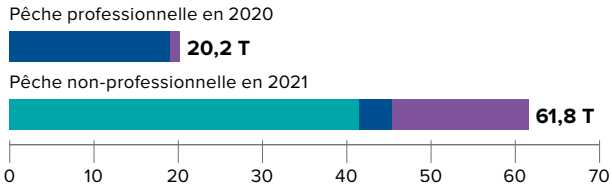
Part de chaque groupe de produits de la mer pêchés par la pêche non-professionnelle d'après les estimations en kilogrammes équivalent poids entier des pêcheurs enquêtés



Utilisations des produits de la mer pêchés en tonnes par les 114 pêcheurs enquêtés non-professionnels



Quantités pêchées par les 18 pêcheurs professionnels en 2020 à l'échelle de l'île (OPC) et estimées en 2021 pour les 114 pêcheurs non-professionnels enquêtés



61,8 tonnes sont pêchées par les pêcheurs enquêtés pour la pêche quotidienne, majoritairement pour l'autoconsommation puis pour la vente.

17,1 tonnes sont pêchées pour la pêche événementielle à l'échelle de toute l'île, notamment pour les mariages et les deuils.

(1) Données transmises par l'Observatoire des pêches côtières NC.
(2) Estimé par le nombre d'individus ayant déclaré une activité de pêche annexe lors de l'enquête 2014 de l'ISEE.



Mise à l'eau à Lifou.

© Chloé Faure

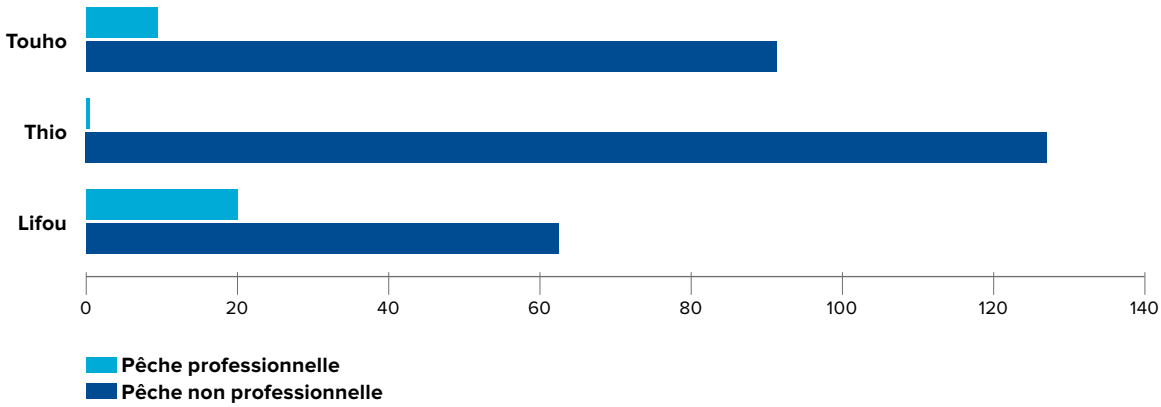
Résultats globaux



NB : À ce stade, les résultats de cette étude ne peuvent être généralisés ni à l'échelle provinciale, ni à l'échelle territoriale.

- Les prélèvements de la pêche non professionnelle sont globalement beaucoup plus importants que la pêche professionnelle **(10 à 100 fois supérieurs)**.
- La pêche non professionnelle cible principalement les poissons du lagon.
- Les espèces ciblées diffèrent d'une commune à l'autre.
- Environ **50 à 60** % des prises sont dédiées à l'autoconsommation, **30 à 40** % à la vente et **2 à 9** % aux dons et à la coutume.
- Les événements consommant le plus de produits de la mer sont les mariages et les deuils coutumiers.

Quantités pêchées par la pêche professionnelle en 2020 et par la pêche non-professionnelle en 2021 en tonnes, à l'échelle de la commune.
Les quantités pour la pêche non-professionnelle à Lifou correspondent seulement aux pêcheurs enquêtés.



Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, un suivi régulier de la pêche non professionnelle pourra appuyer la mise en place d'une gestion durable des ressources marines, et notamment du lagon.

Perspectives de l'étude

- Poursuivre les enquêtes à Lifou permettra de proposer une estimation des captures à l'échelle de l'île ;
- De nouvelles communes seront enquêtées en 2023 dans le cadre du projet PROTEGE : Koumac et La Foa (piloté par l'ADECAL) ;
- D'autres communes du territoire restent à enquêter ;
- Des suivis à long terme pourront être mis en place avec des référents locaux en lien avec l'Observatoire des pêches.

IFRECOR
INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS
NOUVELLE-CALÉDONIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité


© Mathieu Juncker

Ce projet a été financé par l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR).

La maîtrise d'ouvrage du projet a été réalisée par l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité, qui coordonne l'IFRECOR en Nouvelle-Calédonie.

Le projet a été réalisé par un groupement de scientifiques et d'experts en sciences sociales et halieutiques, sous la direction de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). L'Observatoire des pêches côtières (ADECAL) a apporté un appui technique, dans le cadre du programme PROTEGE.

L'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité remercie tous les participants impliqués dans le projet : les partenaires, coutumiers et pêcheurs enquêtés, qui ont rendu l'étude possible.

Ce document est une synthèse du rapport final : Faure C., Bouard, S. Brouillon J., Guillemot N., Wickel A., Van Wynsberge, Sabinot C (Coord.), 2022. Projet USAGE Pêche – Estimer les captures issues de la pêche non professionnelle rurale en Nouvelle-Calédonie. 63 pages + annexe techniques et bases de données confidentielles.

IRD Institut de Recherche pour le Développement FRANCE
Ifremer
IAC INSTITUT AGRONOMIQUE NÉO-CALÉDONIEN
DEXEN
OBSERVATOIRE des pêches côtières NOUVELLE-CALÉDONIE
ADECAL TECHNOPOLE NOUVELLE-CALÉDONIE
PROTEGE
PROVINCE NORD
Province des Îles Loyauté
PROVINCE SUD